



Albi, le 3 février 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

ALERTE METEO ORANGE NEIGE ET VERGLAS Point de situation à 9 heures

Le département du Tarn est maintenu en vigilance météorologique de **niveau orange pour un événement neige-verglas ce jour.**

Les services de l'Etat sont mobilisés et le préfet a activé le centre opérationnel départemental.

La neige tombe de manière régulière sur tout le département depuis une heure environ et tient au sol. Cet épisode est suffisant pour engendrer des difficultés de circulation.

On attend de 3 à 5 cm en plaine, 7 à 15 cm sur le relief et le Sidobre.

Un fort risque de gel est à attendre au cours de la nuit de mardi à mercredi. La neige tiendra au sol et des plaques de glace rendront les chaussées glissantes jusqu'en plaine.

Dans le cadre du plan intempéries Sud Ouest, des mesures de restriction de circulation sont mises en place pour les poids lourds dont la circulation est interdite sur l'A68 entre l'échangeur 14 du périphérique de Toulouse et l'échangeur 8.

Une mesure de stockage des poids lourds est activée dans le Tarn.

Conséquences possibles :

- Des chutes de neige ou du verglas sont encore attendu ;
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés ;
- Les risques d'accidents sont accrus ;
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement :

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- Privilégiez les transports en commun ;
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR) ;
- Préparez votre déplacement et itinéraire ;
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero... ;
- les chauffages d'appoint à combustion en continu ;
- ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Pour en savoir plus, consultez les sites www.meteofrance.fr pour les conditions météorologiques et www.bison-fute.equipement.gouv.fr pour les conditions de circulation.

Contacts Presse : Marie LACAN - 05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33 - marie.lacan@tarn.gouv.fr
Stéphanie Taillefer – 05 63 45 60 87

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>